



P R E F A C E

SUR L'ÉPÎTRE

DE SAINT JUDE.

JUDE, autrement Thaddée, ou Lebbée, & surnommé *le Zélé*, selon Origènes (a), S. Chrysostome (b), S. Jérôme (c), le Pape Gélase (d), & quelques autres, est aussi quelquefois nommé *frere du Seigneur* (e), parce qu'il étoit fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & frere de S. Jacques Mineur, Apôtre, & Evêque de Jérusalem (f). Il fut marié, & eut des enfans, puisqu'Hégésippe (g) parle de deux Martyrs ses petits-fils. L'Épître que nous avons sous son nom, & qui est la dernière des Épîtres Catholiques, n'est adressée à aucune Eglise particuliere, mais en général à tous les Fidèles qui sont aimez du Pere, & appelez par le Fils nôtre Seigneur. Il paroît par le verset 17. où il cite la seconde Épître de S. Pierre, & par tout le corps de la Lettre, où il imite les expressions du même Apôtre, comme déjà connuës à ceux à qui il parle, que son dessein a été d'écrire aux Juifs convertis, & répandus dans les diverses Provinces d'Orient. Toute la suite de son discours s'y rapporte tout naturellement.

Il déclare d'abord que depuis long-tems il avoit dessein de leur écrire; mais qu'il s'y étoit enfin trouvé engagé par la nécessité de combattre certains mauvais Docteurs, qui corrompoient la saine Doctrine, qui jetoient le trouble dans l'Eglise, & qui la scandalisoient par les dérèglemens de leurs mœurs. On croit (h) qu'il en vouloit principalement aux Simonien, aux Nicolaïtes, & aux autres hérétiques d'alors, qui sont connus dans l'Histoire sous le nom de Gnostiques, & dont les opinions extravagantes, & les desordres honteux, & criminels nous sont décrits par saint Epiphane, par saint Irénée, & par les autres anciens Peres. Saint Jude en fait ici une peinture qui n'est nullement flattée: mais on ne pouvoit parler avec trop de force contre des ennemis aussi dangereux que ceux-là.

(a) Origen. in Matth. tom. 35. pag. 195.

(b) Chrysost. tom. 5. orat. 32. pag. 409.

(c) Hieronym. in Galat. 17. & in Helvid. c. 7.

(d) Vide Florent. Martyrolog. pag. 170.

(e) Matth. XIII. 55.

(f). Voyez M. de Tillemont, tom. 1. p.

682. Note 2. sur S. Jude.

(g) Hégésippe. apud Euseb. Histor. Eccles. lib. 3. cap. 20.

(h) Epiphane. hares. 26. Oecumen. hic ad 7. 4. Athanas. in Synopsi. Aliis recentiores plerique.

Sur la fin de sa Lettre, il exhorte les Fidèles à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçûe s'appliquant à la prière, persévérant dans la charité, & attendant la miséricorde de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T, & la vie éternelle qu'il leur a promises. Il les conjure de ne pas négliger le salut de leurs freres, qui pourroient s'être laissé séduire, & de tirer comme du milieu du feu, ceux qui auroient eu le malheur de suivre les égaremens de ces hérétiques. Craignez, leur dit-il, jusqu'à la souillure de l'habit qui a touché une chair impure.

On ne fait pas distinctement en quel tems elle a été écrite. On fait seulement qu'elle n'est que depuis la naissance des Nicolaites, & des Gnostiques, sortis de l'Ecole de Simon; & que saint Jude y parle des Apôtres, comme de personnes déjà mortes depuis quelque tems (a). Il se sert des paroles de la seconde Epître de saint Pierre, & semble faire allusion à celles de la seconde à Timothée (b); & par conséquent elle ne peut avoir été écrite qu'après l'an 66. de J E S U S - C H R I S T, qui est celui de la mort de saint Pierre, & de Saint Paul. Ce fut donc apparemment après le regne de Néron, & peut-être après la ruine de Jérusalem que saint Jude l'écrivit.

Cette Epître n'a pas toujours été reçûe dans le Canon des Ecritures par toutes les Eglises. Plusieurs Anciens ont douté de son authenticité. Eusèbe (c), saint Jérôme (d), saint Amphiloque (e) témoignent que quelques-uns contestoient sa canonicité. Eusèbe dit de plus (f) que peu d'Anciens l'avoient citée. Mais il remarque en même tems qu'on la lisoit publiquement dans plusieurs Eglises. Ce qui l'a fait rejeter par plusieurs, est le Livre d'Hénoch, qui y est cité comme une prophétie véritable, quoique ce Livre soit aujourd'hui reconnu pour apocryphe. L'Auteur y cite aussi un fait sur le corps de Moÿse, qui ne se trouve point dans l'Ecriture de l'ancien Testament, & qu'on croit avoir été tiré d'un autre Livre apocryphe, intitulé : *L'Assomption de Moÿse*.

Mais on répond (g) à cela, que quand Saint Jean auroit effectivement cité ces deux Ouvrages apocryphes, il a pû comme Prophète, discerner dans ces Ouvrages ce qui étoit vrai de ce qui étoit faux. Il y avoit dans ces Ecrits plusieurs vérités, que Saint Jude pouvoit avoir apprises d'ailleurs. Nous avons traité plus au long dans le Commentaire sur la Génèse ce qui regarde le Livre, & la personne d'Hénoch; & à l'égard de *l'Assomption de Moÿse*, & du combat de saint Michel contre le démon, à l'occasion du corps de Moÿse, nous l'avons examiné dans une Dissertation particu-

(a) Vide *ψ. 17.* & *2. Petr. III. 31.*

(b) Comparez *Jud. ψ. 18.* avec *2. Timot. I. 1.*

(c) *Euseb. lib. 3. cap. 25. Hist. Eccl.*

(d) *Hieronym. de Viris Illustrib. cap. 4.*

(e) *Amphiloch. Carin. ad Seleuc. Nazianzo. Carm. 125.*

(f) *Euseb. lib. 2. cap. 23.*

(g) Vide *August. lib. 15. de Civit. cap. 23.* & *lib. 18. cap. 38. Barthol. Petri hic alios.*

lière. Saint Jérôme (a) ne trouve pas plus d'inconvenient à dire que Saint Jude ait cité un Livre apocryphe, qu'il y en a à dire que Saint Paul a cité des Poëtes profanes. Mais la différence est grande, en ce que Saint Paul cite les profanes comme profanes; & que Saint Jude cite Hénoch, comme étant Prophète (b).

Grotius s'est imaginé que cette Epître étoit l'Ouvrage de Judas, quinzième Evêque de Jérusalem, qui vivoit sous Adrien, un peu avant que Barcochéba parût. Il croit que ces mots qu'on lit à la tête de l'Epître: *Frater autem Jacobi*, y ont été ajoutez par les Copistes, intéressés à la faire passer pour l'Ouvrage d'un Apôtre. Il dit de plus que *Judas*, ou *Jude* ne se qualifie point Apôtre, mais seulement *serviteur de Jesus-Christ*: Ce qui est contre l'usage des vrais Apôtres, qui ont grand soin de mettre leur qualité à la tête de leurs Epîtres, pour leur concilier plus d'autorité. Enfin il ajoute que si on l'eût crüe de S. Jude Apôtre, aucune Eglise ne l'auroit rejeitée, & que toutes se seroient empressées à la traduire en leur Langue dès les commencemens; ce qui ne paroît pas que l'on ait fait (c). Luther, les Centuriateurs, les Anabaptistes, & Kemnitius la rejettent aussi comme douteuse, sans en donner aucune bonne preuve; car celles qu'on vient de proposer, sont toute des plus foibles.

On n'a pas la moindre preuve que ces mots: *Frater autem Jacobi*, ayent été ajoutez par les Copistes; ils se trouvent dans les plus anciens Exemplaires, comme dans tous les nouveaux. La suppression de la qualité d'Apôtre à la tête de cette Epître, ne fait rien contre l'Apostolat de S. Jude, qui est si connu d'ailleurs par l'Evangile. S. Paul ne se qualifie point Apôtre à la tête de l'Epître aux Ephésiens, ni dans les deux aux Thessaloniens, ni dans celle à Philémon, ni dans celle aux Hébreux; ni S. Jean dans aucune de ses trois Epîtres; ni S. Jacque à la tête de la sienne. Le doute de quelques Eglises sur la Canonicité de l'Epître de S. Jude, ne doit pas faire plus de tort à son Auteur, qu'un doute pareil que l'on a formé sur la seconde Epître de S. Pierre; & sur les deux dernières de S. Jean, & sur celle aux Hébreux, n'en fait aux Apôtres qui en sont les vrais Auteurs. Il n'y a rien dans cette Epître qui ne convienne à la personne, au tems, & aux autres circonstances que nous connoissons de la vie de l'Apôtre S. Jude. Les Hérétiques qu'il y combat, les erreurs qu'il y attaque, étoient en vigueur de son tems. Il y cite, sans la nommer, la seconde Epître de S. Pierre, & parle des Apôtres, comme étant morts depuis quelques tems. Rien de tout cela n'est contraire au tems où a vécu S. Jude; car il y a lieu de croire qu'il a survécu à la prise de Jérusalem. Aucun des Anciens qui ont cité

(a) Hieronym. in Tit. cap. 1.

(b) Jude v. 1. 4. Prophetavit de his septimus ab Adam Henoch.

(c) On l'a en Syriaque, en Arabe & en Ethio-

pien dans la Polyglotte d'Angleterre: Elle est en Syriaque & en Arabe dans la Polyglotte de M. le Jay, & ailleurs. Voyez Cornel. à Lapede, Préface sur cette Epître.

cette Épître, n'a témoigné de doute sur son Auteur. Ils l'attribuent unanimement à S. Jude Apôtre. Nul avant Grotius n'a songé à la donner à Jude, quinziesme Evêque de Jérusalem, dont on ne connoît proprement que le nom.

À l'égard du doute de quelques Anciens, on peut leur opposer Origènes (a), qui fait l'éloge de cette Épître, en disant que Saint Jude a écrit une Lettre, qui dans le peu de lignes qu'elle contient, renferme des discours pleins de la force, & de la grace du Ciel. Saint Epiphane (b) dit qu'il croit que le Saint Esprit a inspiré à Saint Jude le dessein d'écrire contre les Gnostiques dans l'Épître que nous avons de lui. Saint Clément d'Alexandrie dans son Commentaire sur cette Épître, traduit par les soins de Cassiodore, dit que ce saint Apôtre n'a pas voulu par modestie se qualifier frere du Seigneur, mais seulement *serviteur de Jesus-Christ, & frere de Jacques*. Le même Saint Clément d'Alexandrie dans ses Stromates, & dans son Pédagogue (c), & Tertullien dans son Livre des Parures des femmes (d) la citent comme Ecriture canonique, & comme de Saint Jude.

Elle est insérée dans les anciens Catalogues des Livres sacrez, comme dans celui du Concile de Laodicée (e), dans ceux du troisieme Concile de Carthage (f), de Saint Athanase dans son Épître Pascale, & dans sa Synopse, dans Saint Cyrille de Jérusalem (g), dans saint Grégoire de Nazianze (h), dans Rufin (i), dans Saint Augustin (k), dans Innocent I. (l) & dans ceux qui sont venus depuis. Elle est citée par les Peres que l'on vient de nommer, & par Lucifer de Cagliari (m), par saint Ambroise (n), par saint Jérôme (o), & par beaucoup d'autres: De manière qu'on ne peut raisonnablement douter qu'elle ne soit aujourd'hui reconnue par toute l'Eglise; & elle l'est incontestablement depuis le quatrieme siècle.

(a) Origen. in Matth. pag. 223. Ἰὺδᾶς ὄνομα ἐπιστολῶν ὁλοθρότων ἐστὶν, πεπληρωμένην δὲ τοῦ ἁγίου ἁετέως ἔρρωμένην λόγων, ὅστις ἐν τῷ προεπιφύτῳ ἔρκειν. Ἰὺδᾶς, &c. Vide & homil. 7. in Joan.

(b) Epiphane. heres. 26. Καὶ οὗτοι τῶν (ἁγίων Γνωστικῶν) ὀμιλοῦντων π' ἀγίου πνεύματος ἐν τῇ ἀποστολῇ Ἰὺδᾶς, λόγῳ δὲ ἐν τῇ ἐπιτολῇ αὐτοῦ γρηγοροῦσα καθολικῆ ἐπιστολή.

(c) Clem. Alex. Pedagog. lib. 3. & Stromat. lib. 3.

(d) Tertull. de Cultu Femin. cap. 4.

(e) Laodicen. Can. 60.

(f) Carthag. Can. 47.

(g) Cyrill. Jerosol. Cathed. 4.

(h) Nazianz. Carm. 34.

(i) Rufin. Exposit. in Symbol. apud Cyprian. pag. 553.

(k) August. de Doctrin. Christ. lib. 2. cap. 2.

(l) Innocent. I. Epist. 3. cap. 7.

(m) Calaritan. Tract. De non conveniendi cum Hereticis.

(n) Ambros. in Luc. VIII. v. 28.

(o) Hieronym. in Jerom. XXIX. 2. & in Ezech. XXXII.



COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPISTRE DE SAINT JUDE

CHAPITRE PREMIER.

*Persévérer dans la Foi, & dans la tradition que nous avons reçues.
Mauvais Docteurs qui combattent la Foi. Terrible châtement que
Dieu exercera contre eux. Chûte des démons. Incendie de Sodome.
Prophétie d'Hénoch. Devoirs des Fidèles.*

¶. 1. **J**udas, Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu conservatis & vocatis.

¶. 1. **J**ude, serviteur de JESUS-CHRIST, & frere de Jacque, à ceux que Dieu le Pere a sanctifiés, & que JESUS-CHRIST a conservés en les appellants.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **J**UDAS, JESU CHRISTI SERVUS. *Jude, serviteur de Jesus-Christ, & frere de Jacque.* S. Jude met expressés ces épithètes, pour se distinguer de Judas d'Isca-rioth, qui trahit notre Sauveur. S. Jude est aussi nommé Lebbée & Thaddée. On peut consulter la Préface où nous nous sommes étendus sur sa personne. Grotius s' imagine que ces mots, *frere de Jacque*, ont été ajoutez par les Copistes, pour persuader aux ignorans que S. Jude étoit du nombre des Apôtres; au lieu que, selon lui, elle est de Judas, quinzième Evêque de Jérusalem. Les Exem-

2. *Misericordia vobis, & pax, & charitas adimpleatur.*

2. Que la miséricorde, la paix & la charité s’augmentent en vous de plus en plus.

COMMENTAIRE.

plaires Grecs & Latins sont uniformes sur cet endroit. Le nom de Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem, étoit respectable parmi les Juifs convertis au Christianisme, C’est apparemment pour s’en faire écouter plus favorablement, que S. Jude se qualifie ici frere de Jacques. On a réfuté ce paradoxe dans la Preface.

HIS QUI SUNT IN DEO PATRE DILECTIS. *A ceux que Dieu le Pere a aimez ; le Grec (a), qu’il a sanctifiés ; qu’il a appellez à la Foi, à la sainteté, à la perfection du Christianisme ; & qu’il a purifiés & sanctifiés dans le Baptême. Mais plusieurs excellens Manuscrits Grecs (b), le Syriaque, le Cophte, l’Ethiopien, Origènes, Oecuménius, Lucifer de Cagliari (c) lisent conformément à la Vulgate : A ceux que le Pere a aimez, qu’il a prévenus de ses miséricordes & de ses graces ; qu’il a séparés du nombre des incrédules & des infidèles, & qu’il a mis par une bonté toute gratuite au nombre des siens. Nous croyons que S. Jude écrit principalement aux Juifs convertis.*

IN CHRISTO JESU CONSERVATIS, ET VOCATIS. *Que Jesus-Christ a conservez, en les appellant. Le Grec simplement (d) : Conservez, appelez en Jesus-Christ, ou sauvez appelez. Le Pere vous a élus par sa miséricorde ; le Fils vous a sauvés & appellez par sa grace, il vous a mis en réserve, il vous a séparés du nombre de ceux qui périssent, en vous appellant à la Foi ; ou enfin il vous a préservés des erreurs de ceux qui corrompent la saine doctrine, & vous a appellez dans la vraie Eglise, pendant que tant d’autres séduits par des imposteurs, se livrent à l’hérésie, & entrent dans la Synagogue de Satan : Conservatis, & vocatis. Mon Pere dit le Sauveur (e), j’ai conservé ceux que vous m’avez donnés.*

¶ 2. **MISERICORDIA VOBIS, ET PAX, &c.** *Que la miséricorde, la paix & la charité s’augmentent en vous (f) ; qu’elles se perfectionnent ; puissiez-vous en posséder toute la plénitude. Que Dieu vous comble de ses miséricordes, de ses graces, de sa paix, & de son amour. Ou bien : Puissiez-vous être remplis d’un esprit de miséricorde & de compassion envers vos freres, conserver la paix avec eux, & les aimer d’une charité tendre & parfaite.*

(a) Τοῖς ἐν Θεῷ πατρὶ ἠγαπημένοις.

(b) Alexand. Stephan. d. 1. Barb. 2.

Alii; ἠγαπηθέντων.

(c) Calaritan. pag. 222.

(d) καὶ ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ περισσώθῃτε καὶ σωθῃτε.

(e) Ἰωάν. xvii. 13.

(f) Πληρωθήσῃτε.

3. *Chariffimi , omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute , necesse habui scribere vobis : deprecans supercertari semel tradita Sanctis fidei.*

4. *Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc iudicium) impii , Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam , & solum dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.*

3. Mes bien-amez , ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun , je m'y trouve maintenant obligé par nécessité , pour vous exhorter à combattre pour la Foi qui a été une fois laissée par tradition aux Saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines gens , dont il avoit été prédit il y a long-tems , qu'ils s'attireroient ce jugement ; gens qui changent la grace de notre Dieu en une licence de dissolution , & qui renoncent JESUS-CHRIST notre unique Maître , & notre Seigneur.

COMMENTAIRE.

ÿ. 3. OMNEM SOLICITUDINEM FACIENS SCRIBENDI VOBIS. *Ayant toujours souhaité de vous écrire touchant le salut qui nous est commun (a) , je m'y trouve maintenant obligé par nécessité , à cause des circonstances dangereuses où vous vous trouvez , exposez aux hérétiques , qui combattent la foi que vous avez reçûë. Il en veut principalement aux Simoniens , aux Gnostiques , aux Nicolaïtes , & autres pestes de la Religion Chrétienne (b) , qui corrompoient la doctrine des Apôtres , enseignant que la foi seule sans les œuvres , suffit pour le salut. Saint Pierre dans sa seconde Epître , avoit déjà écrit contre les mêmes erreurs.*

ÿ. 4. SUBINTROIERUNT ENIM. *Car il s'est glissé parmi vous certaines gens.* Les hérétiques dont on vient de parler , n'avoient garde de se déclarer hautement , ni de découvrir tout d'un coup leur turpitude. Ils se glissoient d'abord secrètement dans les maisons , sous prétexte de piété , & comme sachant bien des mystères qu'ils ne communiquoient pas à tout le monde ; après quoi ils répandoient leur venin avec d'autant plus de liberté , qu'ils avoient premièrement sondé les personnes à qui ils parloient , & qu'ils s'étoient assurés des dispositions où ils étoient d'écouter leur doctrine impure , & de se livrer à leurs dissolutions , & à leurs débauches : *Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam.* Les Simoniens soutenoient que les bonnes œuvres étoient inutiles au salut , & que la distinction des bonnes actions , & des mauvaises n'avoit été

(a) Πιστεὶ ἢ κατὰ συνείδησιν. Alii : Τὴν κατὰ συνείδησιν ὑμῶν ; Alii , ἡμῶν. Ἐλεονίμῳ , καὶ Σίμωνος ἧ' ἠμαρτάνειν , καὶ ἀκαθάρτων. Gros. Hammond. alii.
 (b) Ομοιοῦντες. Διὰ τὴν τὴν ἐπὶ Νικολαῖς , καὶ

établie que par les Anges, pour s'affujettir les hommes (a). Ils vivoient dans des débordemens si étranges, dit Eusébe (b), qu'ils surpassoient de beaucoup tout ce que l'on pouvoit s'imaginer, en sorte que ceux qui ont quelque pudeur n'oseroient jamais les exprimer, soit par écrit, ou par paroles. Ils avoient eux-mêmes dans leurs Livres que ceux qui entendoient parler pour la première fois de leurs mystères les plus secrets, en seroient surpris d'étonnement, & d'effroi. Les Nicolaïtes étoient pour le moins aussi déréglés, & aussi libertins. On n'ose rapporter leurs sentimens abominables, & leurs monstrueuses impudicitez (c). Voilà quels étoient ceux qui changeoient la grace de notre Seigneur, & la liberté qu'il nous a procurée par l'Évangile, en une licence de dissolution. Comparez 2. Petri II. 10. 13. 14. 18. & Galat. v. 13. Vos in libertatem vocati estis, tantum ne libertatem in occasionem detis carnis.

QUI OLIM PRÆSCRIPTI SUNT IN HOC JUDICIUM. Dont il a été prédit il y a long-tems qu'ils s'attireroient ce jugement. Saint Pierre a dit la même chose en ces termes (d) : Quibus judicium jam olim non cessat. Dieu a prévu de toute éternité leur malice, & leur corruption, & il leur a destiné des supplices proportionnez à leurs crimes; il les a en quelque sorte désignez dans ses Ecritures par les geans d'avant le déluge, & par les habitans de Gomorrhe, qui étoient comme les précurseurs, & les figures de ces hommes abominables. Le châtimement que Dieu exerça autrefois contre ces fameux criminels, est le même qu'il exercera quelque jour contre ceux-ci. Ainsi, mes freres, ne vous laissez point aller au murmure, & ne prenez point de scandale pour tant de crimes que vous voyez commettre, & tant d'erreurs que vous voyez se répandre dans le monde. Dieu a prévu tout cela par sa providence; il l'a fait marquer dans ses Ecritures; il saura tirer sa gloire de tout ce qui vous cause tant d'horreur. Tout cela est marqué dans les décrets divins. La justice de Dieu n'est point endormie: *Perditio eorum non dormitat*, dit S. Pierre (e). Il les destine à des supplices éternels dans l'autre vie.

SOLUM DOMINATOREM, ET DOMINUM. Ils renoncent Jésus-Christ notre unique Maître, & notre Seigneur; le Grec (f), notre unique Seigneur Dieu, & notre Seigneur Jésus-Christ: Ce qui semble insinuer qu'il veut désigner le Pere par ces mots, notre unique Seigneur Dieu; & le Fils par, notre Seigneur Jésus-Christ. Mais suivant la Vulgate, il paroît qu'on doit tout rapporter à JESU-CHRIST. Saint Pierre dans le pas-

(a) *Iren. lib. 1. cap. 20. Epiph. hares. 21.*
 (b) *Iren. lib. 2. cap. 13. Iren. lib. 1. cap. 20.*
 (c) *Iren. lib. 1. cap. 27. Tertull. Præscript. cap. 47. Epiph. hares. 25. cap. 3.*
 (d) 2. Petri. II. 3.
 (e) 2. Petri. II. 3.

(f) Τὸν μόνον διὰ πάντων Θεόν, καὶ Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν ἀπρόκλητον, Omittunt Θεόν. Alexand. Barb. 3. Sin. Genev. Lix. Co-vol. 3. 4. Vulg. Calarit. Beda. omittit, διὰ πάντων καὶ Κύριον ἡμῶν. Ethiop.

5. *Commonere autem vos volo scientes semel omnia, quoniam Jesus populum de terra Egypti salvans, secundo eos, qui non crediderunt, perdidit;*

5. Or Je veux vous faire souvenir de ce que vous aurez appris autrefois : qu'après que Jesus eut sauvé le peuple en le tirant de l'Égypte ; il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules ;

COMMENTAIRE.

sage parallèle à celui-ci, lit simplement (a) : *Ils renoncent au Seigneur, qui nous a rachetés* : Ce qui paroît convenir principalement au Fils. Il est certain que les Simoniens, les Nicolaïtes, & les Gnostiques renonçoient non-seulement le Fils, mais aussi Dieu le Pere. Simon se disoit la grande Vertu de Dieu (b), le Dieu souverain ; qu'il étoit descendu comme Pere à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, & comme Saint Esprit à l'égard de toutes les autres nations (c). Les Nicolaïtes soutenoient que le monde n'avoit pas été créé de Dieu, mais par certaines Puissances supérieures (d). Les Cainistes qui étoient une branche des Nicolaïtes, reconnoissoient une vertu supérieure à celle du Créateur (e). Toutes ces hérésies nioient JESUS-CHRIST, & ne le reconnoissoient ni pour Dieu, ni pour Messie.

5. 5. COMMONERE VOS VOLO, SCIENTES SEMEL OMNIA. *Je veux vous faire souvenir, quoique vous soyez déjà instruits de toutes choses.* Je sai que je ne puis vous rien dire de nouveau, & que vous n'avez appris il y a long-tems de vos Peres, & des Apôtres (f) ; je sai que vous êtes instruits de tout par la lecture des saintes Ecritures. On peut traduire le Grec (g) : *Je veux vous faire souvenir de cela, quoique vous le sachiez déjà une fois ; ou, je veux vous en faire souvenir encore une fois, quoique vous le sachiez déjà.* Je n'usurai point de longs discours ; je sai que je parle à des gens qui savent déjà ce que je veux leur dire. Mais plusieurs Manuscrits lisent comme la Vulgate (h) : *Vous êtes instruits de toutes choses.* Le Syriaque, & l'Ethiopien : *Vous êtes tous instruits.*

QUONIAM JESUS POPULUM DE TERRA ÆGYPTI SALVANS, *Qu'après que Jesus eut sauvé le peuple, en le tirant d'Égypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules.* Le Grec lit (i) *le Seigneur*, au lieu de *Jesus*. Le Syriaque, saint Clément d'Alexandrie (k), & quelques Manuscrits portent *le Seigneur Dieu*. Mais le Manuscrit Alexandrin, l'E-

(a) 2. Petr. II. 1.

(b) Act. VIII. 10.

(c) Iren. lib. 1. cap. 20.

(d) August. de Hæres. 5. pag. 7.

(e) Iren. lib. 1. cap. 35.

(f) Confer 1. Joann. II. 21.

(g) Ἰσομνησάτω ὑμᾶς βραχυτάτην, εἰδότες ὑμᾶς ἀπὸ τῆς ἱστορίας, &c.

(h) Alii : Ἐδίδακται ἀπὸ πάντων. Ita Alexand. Steph. 1. Genev. Cov. 4. Velez. Calarit. Hieron. ad Marcell. Alii : Ἐδίδακται πάντας. Syr. Ethiop.

(i) Ὅτι ὁ Κύριος καλεῖται ἐν γῆσι Ἀβραάμ, &c. Alii : Θεός.

(k) Clem. Alex. Pedag. lib. 1. cap. 8.

6. *Angelos verò, qui non servaverunt suum principatum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei, vinculis æternis sub caligine rejeravit.*

6. Qu'il retient liez de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, & réserve pour le jugement du grand jour, les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure ;

C O M M E N T A I R E.

thiopien, Saint Jérôme, & quelques Exemplaires Grecs lisent comme la Vulgate *Jesus* (a). Il est plus conforme à l'usage ordinaire de l'Ecriture de dire que Dieu, ou le Seigneur tira son peuple d'Egypte, que de dire que ce fut *JESUS*, comme Sauveur. Mais au fond cela n'a rien que de très-vrai, puisque l'Ange qui conduisoit le peuple, & qui assistoit Moïse, représentoit le Verbe, & la Sagesse du Pere (b). Saint Jérôme (c) entend Josué, qui étoit le ministre de Moïse, & la figure de *JESUS-CHRIST*. Dans les Septane il est toujours appelé *Jesus*. Mais on ne peut lui attribuer ce qui suit: *Il fit périr ceux qui furent incrédules, & qui murmurèrent contre Dieu*. Cela ne regarde que le Verbe de Dieu, ou *JESUS-CHRIST* comme Dieu. Saint Jude parloit aux Hébreux convertis, accoutumez à expliquer de *JESUS-CHRIST* ce qu'ils lisoient dans l'ancien Testament. Saint Paul (d) applique à *JESUS-CHRIST* tout ce qui arriva aux Israélites à leur sortie de l'Egypte; le passage de la mer rouge, la colonne de nuée, l'eau de la pierre, le châtiment des murmureurs. L'Auteur de la Sagesse (e) attribué de même toutes ces choses à la Sagesse de Dieu, qui n'est autre que *JESUS-CHRIST* en tant que Dieu. Si le Seigneur n'a pas épargné les Israélites incrédules, & défobéissans, traitera-t'il avec moins de rigueur les impies dont je viens de vous parler ?

¶ 6. *ANGELOS VERO QUI NON SERVAVERUNT SUUM PRINCIPATUM. Il retient liez de chaînes éternelles... les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité (f); mais qui ont quitté leur propre demeure.* Nous nous sommes étendus sur la chute des mauvais Anges dans la Dissertation que nous avons composée sur les bons, & les mauvais Anges, & qui est imprimée à la tête de Saint Luc. L'orgueil fut la source de leur malheur. Ils se soulevèrent contre Dieu; ils ne purent conserver leur première dignité; ils furent précipitez du haut du Ciel. Les hérétiques dont je veux vous parler, les ont imitez dans leur insolence, & dans leur rébellion contre Dieu; ils ont mérité d'être séparés

(a) Ita Steph. s. i. Alex.

(b) Vide Barh. Petri, Cornel. hïc.

(c) Hieron. lib. i. contra Jovinian.

(d) 1. Cor. x. i. 2.

(e) Sap. x. 15. 16. & sequ. xi. i. 2. & sequ.

(f) Μὴ τῆραυτῆ τῶ ἐαυτῶ ἀρχῶ. On peut traduire: Qui n'ont pas conservé leur origine, leur première nature; ou plutôt, leur dignité primitive. Vatab. *Suum ordinem. Calarit. pag. 222.*

7. *Sicut Sodoma & Gomorrha, & similitima civitates simili modo exfornicata, & abeuntes post carnem alteram, facta sunt exemplum, ignis aeterni poenam sustinentes.*

7. Et que de même Sodome & Gomorrhe, & les villes voisines qui s'étoient débordées comme elles dans les excez d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont soufferte.

C O M M E N T A I R E.

du corps de l'Eglise; ils ont rompu l'union, & ont scandalisé les Fidèles par leurs déréglemens; ils sont cause que le nom de JESUS-CHRIST est blasphémé parmi les nations: Quel doit donc être leur supplice, & leur malheur?

IN JUDICIUM MAGNI DEI VINCULIS ÆTERNIS SUB CALIGINE, &c. *Il les retient liez de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres.* Ces expressions nous désignent l'enfer, où les démons sont relégués depuis leur chute, en attendant le jugement du grand jour. Ce qui ne doit pas s'entendre comme jusqu'à ce jour, ils étoient tellement enfermez dans l'enfer, qu'ils n'en sortissent plus; ou qu'avant ce jour ils ne dussent pas être punis par des peines sensibles. Ils sont tellement renfermez dans l'abîme, qu'ils en peuvent sortir par la permission de Dieu; ils sont tellement liez, qu'ils peuvent être détachez pour attaquer ce que le Seigneur permet qu'ils attaquent. Ils sont comme des chiens, ou des lions enchaînez, qui ne laissent pas de mordre, & de dévorer ceux qui s'approchent de trop près, & qui se livrent à eux (a). Leur supplice dure depuis le moment de leur révolte: mais il sera beaucoup augmenté après le jugement dernier. Ils sont déjà jugez; mais leur sentence sera alors prononcée, & confirmée pour toute l'éternité. Comparez 2. Petri II. 4. Il y a assez d'apparence qu'en cet endroit Saint Jude fait allusion à ce qui est dit dans le Livre d'Enoch, que l'Ange Raphaël lia par l'ordre de Dieu l'Ange Azaël, & le jetta dans des ténèbres éternelles.

7. SICUT SODOMA, ET GOMORRHA. *Sodome, & Gomorrhe, & les villes voisines, Adama, & Seboïm, qui s'étoient portées comme elles, comme Sodome, & Gomorrhe, à abuser d'une chair étrangère (b), par le péché contre nature (c), ont été proposées comme un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont soufferte, ayant été réduites en cendres par le feu du Ciel, & ensuite ensevelies sous les eaux de la mer morte. Leur supplice est une figure du feu éternel qui doit brûler tous les méchans, & sur tout les Simoniens, les Gnostiques, & les Nicolaïtes, qui*

(a) *August. de Genes. ad Litt. lib. XI. c. 27. Tract. 7. in Joan. n. 7. & Tract. 52. n. 9. & alibi sapius.* } *καρπός, νεγός, &c. Cinis proposita sunt exemplum.*

(b) *Ὁ πῖον καρπός νεγός. Calarit. legit:*

(c) *Documen. Est. Men. Tir.*

s'abandonnent comme eux à toutes sortes d'impudicitez, & de dissolutions.

Le Grec peut recevoir un autre sens (*a*) : De même que Sodome, & Gomorrhe, & les villes voisines qui s'étoient débordées comme eux, dans les excès d'impureté. On rapporte ces mots, comme eux, ou aux hérétiques, dont il a parlé ci-devant ; ou aux Israélites, exprimez au verset 5. ou aux habitans de Sodome, & de Gomorrhe ; ou enfin aux Anges apostats, dont il vient de parler (*b*). Saint Jude fait apparemment ici allusion au même Livre d'Hénoch, qu'il cite expressément aux versets 14. & 15. & auquel il fait allusion au verset 9. Il est dit dans ce Livre (*c*) que les Veillans étant épris de l'amour des femmes, se dirent les uns aux autres : Choisissons-nous à chacun des femmes parmi les filles des hommes, &c. Ce qui suit, se rapporte fort naturellement à cela : *Ils se portèrent à abuser d'une chair étrangère* ; parce qu'en effet les Veillans, ou les Anges, suivant l'Auteur de ce Livre, s'abandonnèrent à des impudicitez fort éloignées de leur nature. Les hérétiques que S. Jude avoit en vûë, imitoient en quelque sorte & les mauvais Anges, & les habitans de Sodome, dans les excès de leur libertinage, & de leur débauche.

Ce sens paroît le plus littéral, & le plus naturel. Mais en le suivant, il semble qu'on ne peut se dispenser d'admettre une chose qui est abandonnée par tous les Théologiens, & de supposer que Saint Jude a crû que les Anges sont sensibles à l'amour charnel, & que les démons se sont autrefois approchez des filles des hommes. Sentiment que l'on ne peut ni imputer à Saint Jude, ni soutenir comme véritable. Ainsi il faut dire que Saint Jude supposoit ce sentiment, & qu'il en tiroit un argument *ad hominem* contre ceux à qui il parloit, sans toutefois en être persuadé ; ou qu'il a pris cette histoire comme une simple allégorie ; ou enfin abandonner cette explication, toute plausible qu'elle est, pour suivre l'un, ou l'autre des sentimens qu'on a exposez auparavant. Je ne vois pas plus d'inconvenient à avouer que Saint Jude s'est servi de ce raisonnement, quoique fondé sur une chose qui n'est point vraie à la lettre, qu'il n'y en a à dire que les Auteurs sacrez ont parlé de l'enfer, de l'abîme, du chaos, du Royaume d'Adés, ou de Pluton, des chaînes des démons, du démon Asmodée lié dans un désert de la haute Egypte, des prisons des géans qui gémissent sous les eaux, qu'ils en ont parlé suivant des idées populaires qu'on n'a jamais prétendu soutenir dans la rigueur. Cela fait tou-

(*a*) Ὡς Σόδομα καὶ Γεμόρρα, καὶ αἱ πόλεις αὐτῶν πάλαι, ἢ ὅμοιον τέτοις πρόπον ἐκπίπτουσαι.

(*b*) Ita Capell. Glassius, &c.

(*c*) Lib. apocryph, Enoch, καὶ ἐπιθυ-

μισαν αὐτῶν (θυγατέρας) οἱ ἐγγύρουν, καὶ ἀπαγαγήσαν ὁσίου αὐτῶν. Καὶ ἔπον πρὸς ἀλλήλους ὀκλιζόμεθα ἑαυτοῖς γυναικάς ἀπὸ τῆς θυγατέρας τῶν ἀνθρώπων ἢ γῆς.

8. *Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.*

8. De la même manière ceux-ci souillent leur chair; ils méprisent la domination, & maudissent ceux qui sont élevez en dignité.

COMMENTAIRE.

jours le même effet à l'égard du peuple; & la vérité qu'on veut prouver, subsiste toujours indépendamment de la fausseté des opinions populaires, qui ne sont qu'accessoires au fond de la chose.

ψ. 8. SIMILITER HI CARNEM QUIDEM MACULANT. *De la même manière ceux-ci*, ces hérétiques, les Simoniens, les Nicolaïtes, les Gnostiques *souillent leur chair* par des impudicitez aussi monstrueuses que celle des Anges apostats, & des habitans de Sodome, & de Gomorrhe, dont il vient de parler. Cela n'est que trop vérifié par l'Histoire, & par ce que les anciens Peres nous apprennent de leurs débordemens: *Ils méprisent la domination* des Puissances légitimes, & *maudissent ceux qui sont élevez en dignité*. On a déjà vû tout cela dans Saint Pierre, 2. Petri II. 10. 11. *Post carnem in concupiscentia immunditia ambulans, dominationemque contempnans. .. sectas non metuunt introducere.* Le Grec (a): *Glorias non metuunt*; ils ne craignent point ceux qui sont établis en honneur.

Le Grec de ce passage lit (b): *De même ceux-ci pendant leur sommeil souillent leur chair*. Quelques-uns (c) croient que Saint Jude veut marquer les pollutions nocturnes, & volontaires de ces hommes impurs, qui se livrant sans scrupule à toutes sortes de pensées, & salissant leur imagination par la vûe de toutes sortes d'objets, tombent ensuite dans des corruptions honteuses, & criminelles. D'autres (d) traduisent: *De même ceux-ci débitans leurs rêveries, & leurs songes, souillent la chair*. Ces derniers termes infinuënt les commerces honteux, & contraires à la nature: *Ils déshonorent en quelque sorte la nature, & la chair par leurs abominations*. Enfin quelques-uns traduisent (e): *Ils ne songent qu'à leur turpitude; ils en ont l'esprit rempli même en rêvant*.

DOMINATIONEM AUTEM SPERNUNT. *Ils méprisent la domination*. Les uns (f) l'expliquent de la domination, & du pouvoir souverain de Dieu; que les Gnostiques méprisoient, en introduisant deux espèces de Dieu, & en distinguant le Créateur, du Dieu qui s'est fait con-

(a) Δόξας ἡ τρέμους.

(b) Ὁμοίως μὲντοι καὶ ἔτσι ἐμπνιάζονται σάρκα μὲν μακάριον.

(c) Guidett. in Synopsi his. Arab. Æthiop. Vat. Vide Eueret. lib. 4. §. 114. Horat. serm. lib. 1. sat. 5. Tum immundo somnia visu;

Nocturnam vestem maculant.

(d) Clem. Alexand. lib. 3. Strom. Occumen. his. Epiphani. heres. 26. Alit.

(e) Clem. lib. citat. Hieronym. contra Jovin. Alit.

(f) Clem. Alex. his. Epiphani. heres. 26. Occumen. his.

9. *Cum Michaël Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moyfi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemiam, sed dixit: imperet tibi Dominus.*

9. Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration, mais il se contenta de dire: Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.

COMMENTAIRE.

noître aux hommes par son Fils (a). Saint Epiphane (b) dit qu'ils ne se contentoient pas de blasphémer Moïse, Elie, & les autres Prophètes; mais aussi le Dieu qui les avoit choisis. A l'égard de JESUS-CHRIST; ils nioient qu'il se fût incarné, qu'il fût né de la Vierge, qu'il eût été crucifié. Tout cela, selon eux, ne s'étoit passé qu'en apparence (c). La plupart croyent que ces hérétiques méprisoient les Puissances temporelles, & légitimes établies de Dieu sur la terre, pour y maintenir la paix, & le bon ordre. Les Apôtres Saint Paul, & Saint Pierre dans leurs Epîtres, n'ont rien de plus recommandé aux Fidèles que la soumission aux Princes, & aux Magistrats; peut-être parce que ces hérétiques par leur conduite licentieuse, & déréglée, donnoient lieu de soupçonner tous les Chrétiens d'être dans de pareils sentimens d'indépendance, & d'irrégularité.

Enfin il y en a qui croyoient qu'ils méprisoient la Majesté de Dieu, & outrageoient sa puissance, en introduisant d'autres principes; & ne donnant que le troisième rang au Créateur. Ils blasphémoient contre lui, & condamnoient ses ouvrages, sur tout l'union de l'ame avec le corps (d): Simon outrageoit encore le Créateur, en soutenant que le monde & les hommes étoient l'ouvrage des Anges, & que les Anges avoient été produits par la première Intelligence, qui n'étoit autre que son Hélène (e). Cérinthe soutenoit que le Dieu des Juifs n'étoit qu'un Ange, & non le Dieu souverain (f); & que celui qui avoit donné la Loi, étoit un des Anges créateurs du monde, & même un mauvais Ange (g). En voilà autant qu'il en faut, pour vérifier ce que dit Saint Jude, qu'ils méprisoient la puissance, & outrageoient la Majesté, soit qu'on l'entende de Dieu, ou des Anges (h): Car plus ils rendoient l'honneur aux Anges aux dépens du Créateur, plus ils outrageoient sa Majesté.

(a) *Vide. Bullam, lib. 3. cap. 1.*

(b) *Epiphan. hares. 26. cap. 11.*

(c) *Iren. lib. 3. cap. 11. Epiph. hares. 26. cap. 10.*

(d) *Phonix contra Goeftic. lib. 28. pag. 202. 203. 204.*

(e) *Iren. lib. 1. cap. 20. Tertull. de Anima, cap. 34.*

(f) *Tertull. Praescript. cap. 48.*

(g) *Epiphan. hares. 28. pag. 111.*

(h) *Celm. Alex. hic, & nili non pavel.*

le mont Nébo, d'où il pouvoit appercevoir le pays qui étoit promis aux Hébreux, *il y mourut par l'ordre du Seigneur, & y fut enterré; & nul homme n'a connu son tombeau jusqu'à aujourd'hui.* Mais les anciens Peres (a) nous parlent d'un Livre apocryphe, intitulé: *L'Assomption de Moÿse*, où cette histoire se lisoit. Voyez notre Dissertation sur la mort, & la sépulture de Moÿse.

Oecuménius (b) dit que le jugement dont veut parler ici Saint Jude, consiste en ce que le démon s'opposant à la sépulture de Moÿse, prétendant qu'il en étoit indigne pour avoir tué l'Egyptien; saint Michel s'opposa à lui, & lui rendit lui-même ces devoirs.

Eduard Bernard (c) voudroit qu'en cet endroit, au lieu de ces paroles: *Michel contestans avec le diable sur le corps de Moÿse*, on lût qu'il contesloit sur le corps de Jesus fils de Josédech: De sorte que Saint Jude feroit allusion à ce qui est rapporté dans Zacharie (d), où Jesus fils de Josédech Grand-Prêtre des Juifs, parut de bout avec des habits sales, & mal-propres devant le Seigneur, ayant à son côté satan, qui l'accusoit. Ces habits sales peuvent être ici désignez sous le nom de *corps*, ou de cadavres, qui, comme on fait, passioient pour impurs dans l'idée des Juifs. Mais d'où vient le nom de Moÿse en la place de celui de Jesus, en ce passage? C'est, dit cet Auteur, que les anciens Copistes ayant mis à la marge de leurs Livres, vis-à-vis ce passage, ces mots: *Assomption de Moÿse*, pour marquer que ce récit étoit pris de cet écrit; insensiblement le nom de Moÿse passa de la marge dans le Texte: Mais cette supposition n'est fondée sur aucun Manuscrit; & l'explication que l'Auteur donne au nom de *corps*, est trop violente. On peut voir dans Serrarius, & dans Cornelius à Lapidé plusieurs autres explications de ce passage.

Si l'on demande d'où vient que Saint Jude nous a rapporté ici ce fait tiré d'un Livre apocryphe? On peut répondre 1°. Que ce que cet Apôtre a tiré d'un Livre apocryphe, lui étoit connu par d'autres endroits, comme par une tradition certaine, ou par une révélation particulière; que cet endroit ne justifie pas tout le Livre, qui pouvoit être fabuleux dans ses autres circonstances 2°. On peut dire que Saint Jude sans garantir cette histoire, a pû la rapporter, pour en tirer un argument *ad hominem*, contre ceux qui la croyoient, & pour inspirer aux Fidèles auxquels il

(a) Origen. lib. 3. Περὶ ἀρχῶν. *Didym.*
Alex. in hunc loc. Clem. Alexand. hic.
& lib. 6. *Strom. Athanas. in Synopsi.*
Evod. ad August. Ep. 259. inter Augustin.

(b) Oecumen. hic. ἢ ἡ τοῦ Μωϋσεως σω-
ματος κρισις ὄντι αὐτῷ. Λέγεται ἡ Μιχαὴλ ἡ
Ἀρχαγγέλιον τῆ τοῦ Μωϋσέως ἑστῆ ἀληθο-
γυῖαται. Τῷ δὲ Διαβόλῳ τῷτο μὴ καταδεχομέ-

τε, ἀλλὰ ἐπιφανεῖς ἐγκλημα ἔσ' ἡ τῷ αι-
γυπτίῳ φόβῳ, ὡς αὐτῷ ἔργος τοῦ Μωϋσέως,
καὶ δὲ τῷτο μὴ συγχωρεῖσθαι αὐτῷ τυχῆν ἡ
ὀπίσθαι τῶν. Vide & *Glycem parte 2. An-
nal. Pantaleon. Charthophylax, orat. de
sancto Michaële.*

(c) Eduard. Bernard. Not. in *Joseph. Antiq.*
lib. 4. cap. ult.

(d) *Zachar. III. 27*

10. *Hi autem quacumque quidem ignorant, blasphemant; quacumque autem naturaliter, tamquam multa animalia, norunt, in his corrumpuntur.*

10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, & ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes dénuées de raison.

COMMENTAIRE.

adresse la Lettre, plus d'éloignement pour les hérétiques, qui blasphémoient les Puissances, & plus d'horreur pour le blasphème, qui étoit si odieux à Dieu, & aux Anges.

¶ 10. HI AUTEM QUÆCUMQUE QUIDEM IGNORANT BLASPHEMANT. *Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent.* Saint Pierre dans l'endroit parallèle porte (a) : *Ces gens-la semblables à des bêtes dépourvûes de raison, qui de leur nature sont pour être prises, & pour être détruites, blasphément contre les choses qu'ils n'entendent pas; ils périront dans la corruption où ils vivent.* Les Simoniciens, les Gnostiques, & les autres, ennemis de l'Eglise, blasphémoient véritablement ce qu'ils ignoroient, en attaquant & le Pere, & le Fils, & les mystères de la Religion Chrétienne. Le nom de *Gnostiques*, ou *Savans*, que la plupart des premiers hérétiques prenoient, marque leur présomption, & l'envie qu'ils avoient de persuader aux simples qu'ils étoient plus éclairés que les autres. Ils vouloient raffiner sur tout. La Religion Chrétienne étoit trop simple à leur gré; ses dogmes, & ses sentimens étoient trop communs; ils vouloient des termes pompeux, des airs de science, & d'élévation au-dessus du commun. Ils ne pouvoient donner du crédit à leurs rêveries, & à leurs pompeux galimatias, qu'en rabaisant la doctrine des Catholiques, & en blasphémant ce qu'ils ne savoient, & ce qu'ils n'entendoient pas. Nous ne rapporterons pas ici leurs dogmes impies, & leur doctrine impertinente; on peut lire Saint Irénée, Saint Epiphane, Eusébe, Bullus, M. Tillemont, tome 2. hérésie des Gnostiques, p. 52. & suiv.

QUÆCUMQUE AUTEM NATURALITER, &c. *Ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes dénuées de raison.* Ces hérétiques abusent de leur raison naturelle, & du sentiment que la nature leur a inspiré du bien, & du mal, du plaisir, & de la douleur, pour se corrompre par des actions honteuses, par des excès dans le boire, & le manger, & par l'usage déréglé des plaisirs des sens, comme s'ils étoient des animaux, qui ne suivissent que leur instinct, & leur passion, sans que ni la honte, ni l'honneur, ni la raison, ni la Religion les ré-

(a) 2. Petri II. 12.

II. *Va illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in contradictione Core perierunt.*

II. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voye de Caïn; qu'étant trompés comme Balaam, & emportez par le désir du gain, ils s'abandonnent au dérèglement; & qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.

COMMENTAIRE.

tiennent, Ce que les anciens Peres nous apprennent des saletez, & des abominations que commettoient les Gnostiques, & les autres hérétiques des premiers siècles, fait horreur même à penser. Ces gens sembloient avoir oublié l'humanité; leurs dérèglemens faisoient honte à la nature.

ÿ. II. *VÆILLIS, QUIA IN VIA CAIN ABIERUNT. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voye de Caïn.* Ils s'abandonnent à la haine, à l'envie, aux inimitiez, aux violences, aux meurtres. Vrais imitateurs de Caïn, qui devint le meurtrier de son propre frere (a), ils sont remplis de jalousie, & de haine contre les Fidèles; ils donnent la mort aux ames des simples qu'ils séduisent (b), en leur inspirant leurs erreurs, & leurs abominations. Peut-être aussi que Saint Jude veut marquer le désordre qui regna dans la famille de Caïn, qui devint le pere de la race maudite, & de ces filles des hommes, qui ayant corrompu les mœurs de leurs époux, attirèrent le déluge sur la terre (c).

ET IN ERRORE BALAAAM MERCEDE EFFUSI SUNT. Etant trompez comme Balaam par le désir du gain. Saint Pierre en parle à peu près de même (d): *Ils ont suivi la voye de Balaam de Bosor, qui fut épris du salaire de son iniquité.* Ce mauvais Prophète s'étant laissé gagner par les promesses de Balac Roi de Moab, vint dans son pays pour maudire les Israélites: Mais il fut payé des mauvais conseils qu'il donna à ce Prince, par la mort que les Hébreux lui firent souffrir (e). Les Gnostiques; car c'est le nom que prenoient tous les hérétiques dont Saint Pierre dans sa seconde Epître, & Saint Jude dans celle-ci, ont découvert la turpitude; les Gnostiques imitent Balaam dans les vûes basses, & intéressées qui les font agir, dans les malédictions, & les blasphèmes qu'ils vomissent contre le peuple du Seigneur. Balaam fut empêché par la puissance de Dieu, de maudire Israël; mais rien n'est capable d'arrêter la mauvaise volonté de ceux-ci. Balaam conseilla aux filles des Moabites, & des Madianites d'engager les enfans d'Israël dans l'impudicité; ceux-ci se plongent dans toute sorte de débauches, & portent ceux qui les suivent, à les imiter. Mais de même que Dieu punit Balaam par l'épée

(a) Genes. iv. 5. 6. 7. 8.

(b) Occumen. Est. Grot. Zeger. Alit.

(c) Genes. vi. l. 2. 3. & seq.

(d) 2. Petri II. 15.

(e) Vide Num. xxxi. 2. 3. 4. & seq. xxxii.

12. *Hi sunt in epulis suis macula, convivantes sine timore, semetipsos pascentes, nubes sine aqua, qua à ventis circumferuntur, arbores autumnales, infructuosa, bis mortua, eradicata.*

12. Ces personnes font la honte & le déshonneur des festins de charité ; lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue ; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà là. Ce sont des arbres, qui ne fleurissent qu'en automne, des arbres stériles, doublement morts & déracinez.

COM M E N T A I R E.

des Hébreux ; ainsi Dieu punira par des supplices éternels, ces ennemis de l'Eglise de son Fis.

Le Grec (a) se peut traduire ainsi : *Ils se sont répandus dans l'erreur de Balaam à prix d'argent.* Ils se sont vendus ; ils ont pris de l'argent pour imiter Balaam dans son erreur. Ou : Ils se sont jettés dans l'erreur, & dans le crime, à l'imitation de Balaam, qui reçut les récompenses de Balac Roi de Moab. Ou enfin : Ils ont été récompensez comme Balaam, des erreurs où ils se sont engagez. Dieu les a abandonnez à l'égarément de leur cœur ; ils se sont plongez dans toutes sortes d'actions contraires à la pudeur, & même honteuses à la nature. Les termes d'*error*, & d'*effusi sunt*, marquent bien & le dérèglement de leur conduite, & la licence effrenée de leurs passions brutales. Dieu pour les punir, les précipitera dans l'enfer.

IN CONTRADICTIONE CORE PERIERUNT. *Imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.* Le crime de Coré fut sa rébellion contre Moÿse, & Aaron, qu'il accusoit de s'être arrogez & le Sacerdoce, & le gouvernement du peuple. Dieu confirma par un miracle éclatant le choix qu'il avoit fait d'Aaron, & de sa famille pour exercer le Sacerdoce, & la terre s'ouvrit, & engloutit Coré, & ses conjurez (b). Les Gnostiques, & les autres ennemis de l'Eglise imitèrent Coré, & ses complices dans leur sédition. L'esprit d'ambition, & d'avarice les transporta, & les porta à s'ériger en Chefs de parti ; ils ne pûrent se résoudre à ne tenir qu'un rang médiocre après les Apôtres ; ils ne voulurent ni apprendre, ni dépendre d'eux ; ils secouèrent le joug de l'obéissance ; ils abandonnèrent la foi des Eglises, & se précipitèrent dans une abîme d'erreur, & de dérèglemens. Dieu punira leur orgueil, & leur révolte par des peines dont celles de Coré n'étoient que de foibles figures.

ψ. 12. HI SUNT IN EPULIS SUIS MACULÆ. *Ils sont la honte,*

(a) καὶ τῆ πλανῆ τῷ βαλαάμ μισθῷ ἔχουσιν. Je crois que ἔχουσιν, marque leur supplice ; & qu'il faut l'entendre comme s'il y avoit : καὶ τῆ πλανῆ τῷ μισθῷ βαλαάμ, ἔχουσιν ; à cause de l'erreur de l'interessé, de l'avare Balaam, ils ont

été répandus comme l'eau, dissipés, réduits au néant. Ils ont imité ce mauvais Prophète, ils périront comme lui. Num. xxxi. 8.

(b) Num. xvi. l. 2. & seq. xvii. ;

↳ le déshonneur des festins de charité. Ils s'y conduisent sans respect, sans pudeur, sans modestie, sans tempérance; ils y apportent la dissolution, les excès. Saint Pierre dans le passage parallèle lit ainsi (a) : *Ils sont l'ordure, & la saleté même; ils regorgent de délices, & s'abandonnent parmi vous à toutes sortes de dissolutions dans leurs festins.* Les Simoniens, les Nicolaïtes, & en général les Gnostiques commettoient tant de dissolutions & d'actions honteuses dans leurs assemblées, & dans ces festins qu'ils appelloient agapes, ou festins de charité, à l'imitation des Catholiques, que l'on n'ose même en parler. Tout ce que la débauche a de plus licentieux, & de plus honteux, s'y faisoit impunément. Outre la communauté des femmes (b), ils avoient pour maxime qu'il faut faire toutes sortes d'actions pour être sauvé; ils mettoient la perfection de la lumière à commettre effrontément les actions de ténèbres que la pudeur défend de nommer (c). Leurs impudicités étoient si excessives, que des gens d'honneur n'auroient pas même osé manger avec eux; Ils détestoient le jeûne, les austérités, la virginité. Ceux d'entre eux qui étoient les plus corrompus, s'appelloient Lévités, & étoient les plus considérés, & les plus estimés (d), Plotin (e) soutient que la doctrine des Gnostiques, de même que celle d'Epicure, n'est propre qu'à faire mépriser entièrement la vertu, & à porter les hommes au libertinage.

Saint Jude semble insinuer qu'ils mangeoient avec les Catholiques: *Convivantes sine timore*; ou comme lit Saint Augustin, *coëpulantes* (f); & comme dit Saint Pierre (g) : *In convivis suis luxuriantes vobiscum.* Si vous les admettez à vos agapes, vous les remarquez bien-tôt à leur air impudent, à leurs dissolutions. *Ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes*, sans penser aux pauvres, en faveur desquels ces sortes de festins sont principalement instituez (h); & sans garder la modestie, & la retenue convenables à l'assemblée des Saints: Semblables à ces faux pasteurs dont parle Ezéchiël (i), qui se repaissent eux-mêmes, sans se mettre en peine du troupeau du Seigneur: *Pascebant pastores semetipsos, & greges meos non pascebant.*

NUBES SINE AQUA, QUÆ A VENTIS CIRCUMFERUNTUR.
Des nuées sans eau, que le vent emporte çà & là; ou, selon plusieurs

(a) 2. Petri II. 13.

(b) August. de heres. 5. pag. 7. Epiph. heres. 26. cap. 4.

(c) Iren. lib. 1. cap. 33.

(d) Epiph. heres. 26. cap. 13.

(e) Plotin. lib. 18. contra Gnostic. pag. 213.

(f) Συβωχέειν. Alii : Συβωχέειναι μὴ. Steph. a. 1. 1. Laud. 2. Hunt. 1. Cor. 4. &c.

(g) 2. Petri. II. 13.

(h) 1. Cor. XI. 20. 21. 22.

(i) Ezech. XXXII. 8. 10.

13. *Fluctus feri maris*, despuman-
tes suas confusiones, sidera errantia :
quibus procella tenebrarum servata est
in aeternum.

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer,
d'où sortent, comme une écume sale, leurs
ordures, & leurs infamies. Ce sont des étoi-
les errantes, auxquelles une tempête noire &
ténébreuse, est réservée pour l'éternité.

COMMENTAIRE.

Exemplaires Grecs (a), que le vent emporte où il ne faudroit pas, qu'il emporte ailleurs. Des nuées qui promettent de la pluie, & qui étant emportées loin de nous par les vents, trompent nos espérances. Comparez S. Pierre, 2. Epître. II. 17.

Ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, ou des arbres d'automne, *arbores autumnales*, qui n'ont plus que des feuilles, & qui ne donnent plus aucune espérance de produire du fruit; ou enfin (b) des arbres qui perdent leur fruit, *arbores frugiperda*, dont le fruit tombe, & périt avant la maturité, ou par le chaud, ou par le froid, ou par les vermineux, ou même par la foiblesse de l'arbre, qui ne les peut pas bien nourrir; & par conséquent *arbores steriles*, inutiles, infructueux, *infructuosa*; arbres morts, & doublement morts, *his mortua*; arbres morts sans ressource, arrachez, disléchez, *eradicata*. Ces épithètes accumulées, & qui enchérissent les unes sur les autres; imprimant fortement ce que l'Apôtre veut marquer.

ψ. 13. FLUCTUS FERI MARIS (c). Ce sont des vagues furieuses de la mer. De même que les vagues agitées troublent la mer, & exposent au danger du naufrage ceux qui s'y trouvent exposez; ainsi ces gens vont par le monde exciter par tout des orages, & des tempêtes, par la nouveauté de leur doctrine, & par l'irregularité de leur conduite; tempêtes qui se terminent non au naufrage des corps, mais à celui des ames, qui perdent la foi (d), la grace, l'esprit de piété, & de pudeur. Ces flots produisent une écume sale, & dégoûtante; ces mauvais Docteurs sèment une doctrine impure; ils vous font voir la corruption dont leur ame est pleine, ils répandent par tout une mauvaise odeur, par le dérèglement de leur vie (e).

SIDERA ERRANTIA. Ce sont des étoiles errantes; de ces météores enflammées, qui paroissent quelquefois dans l'air (f), & qui tombent

(a) Νεφέλαι άνυδροί υπό άνιμων ανεμο-
μυται. Alii quam plurimi Codd. ανεμο-
μυται. Vide Mill. hic.

(b) Δείδρα φθινωσασιν.

(c) Κύματα άγρια θαλάσσης. Feroces

fluctus maris. Clem. Alex. in Cassiodor. Fluctus
ferocis maris.

(d) 1. Timoth. I. 29. Circa fidem naufraga-
verunt.

(e) Est. Grot. Alii.

(f) Men. Br. Cornel.

14. *Prophétavit autem & de his septimus ab Adam, Enoch, dicens :*

14. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes :

COMMENTAIRE.

enfin dans l'obscurité, & dans l'horreur des ténèbres, lorsque les exhalaisons, & les autres matières qui les composoient, & qui entretenoient le feu qui les faisoit luire, sont consommées, ou dissipées. Autrement *les étoiles errantes* (a) peuvent marquer les planètes, dont le cours ne paroît pas si réglé que celui des étoiles fixes; quoique dans la vérité, il le soit également, chacune en particulier ayant son mouvement, son lever, son coucher, ses apparences toujours très-uniformes, & très-réglées, conformément à la grandeur, ou à la petitesse de sa masse, & du lieu qu'elle occupe dans le tourbillon du soleil, qui l'entraîne, & la gouverne par la rapidité de son mouvement.

Saint Jude parle d'une manière populaire. Les hérétiques qu'il décrit, sont justement comparez à des météores enflammés, qui ne durent que très-peu de tems, & qui souvent présagent la tempête, ou du moins qui sont suivis de quelque orage, & d'une noire obscurité. Ces pernicious Docteurs ne vous éblouissent par leur pompeux étalage de science inutile, que pour vous séduire, pour vous faire perdre la lumière de la foi, & vous précipiter dans le désordre. Si on les compare aux planètes, c'est par rapport à leur irrégularité, & à l'inégalité de leur conduite, & de leurs sentimens inconstans, & légers. Ils courent de Provinces en Provinces, & cherchent à ruiner l'ancienne doctrine des Apôtres, pour y substituer leurs nouveautés, & leurs rêveries. Mais leur perte est prochaine; les ténèbres affreuses de l'enfer leur sont réservées.

Ψ. 14. *PROPHÉTAVIT AUTEM DE HIS. C'est eux de qui Hénoch, le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes, &c.* Nous avons parlé de la personne d'Hénoch, & de son Livre, dans le Commentaire sur la Genèse. Ce Patriarche est le septième depuis Adam, en y comprenant Adam, de cette sorte: Adam, Seth, Enos, Caïnan, Malaleel, Jared, Hénoch. Il a prophétisé des Gnostiques; il a prédit leur perte, & leur supplice éternel, lorsqu'il a parlé du jugement de Dieu; quoiqu'apparemment il ne les eût pas plus en vûe qu'une infinité d'autres aussi coupables qu'eux (b), contre qui la justice du Seigneur se fera sentir. Saint Jude avoit tiré ce passage apparemment du Livre de la Révélation d'Hénoch, dont on a encore aujourd'hui un long fragment. Ce Livre passe

(a) Ἀστὴρ κινούμενος. *Procella seducens.*
Galat. *Sidera seducens.* Beda.

(b) Vide Hamm. & Grot. hic.

15. *Ecce venit Dominus in Sanctis millibus suis, facere iudicium contra omnes: & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impiè egerunt, & de omnibus duris, qua locuti sunt contra Deum peccatores impii.*

15. Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impieeté qu'ils ont commises, & de toutes les paroles injurieuses, que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.

C O M M E N T A I R E.

pour apocryphe : Mais l'Apôtre instruit d'ailleurs ou par la tradition, ou par une révélation particulière, en a pû tirer ce passage, qui est d'une vérité incontestable & divine.

ÿ. 15. VENIT DOMINUS IN SANCTIS MILLIBUS SUIS. *Le Seigneur va venir avec une multitude innombrable de ses Saints ; à la lettre, avec des milliers de ses Saints.* Le Grec (a) : *Avec ses saintes troupes de dix mille.* Plusieurs Exemplaires lisent : *Avec ses troupes de dix mille saints Anges.* Ce qui paroît imité de l'Épître aux Hébreux (b), où il est dit que le Seigneur a sa demeure dans le Ciel, dans la Jérusalem céleste, avec des millions d'Anges : *Multorum millium Angelorum frequentiam.* C'est la foi de l'Eglise bien marquée dans les Ecritures, que le Seigneur viendra juger les vivans & les morts, accompagné des Anges, & environné de toute sa gloire (c).

ARGUERE OMNES IMPIOS, &c. *Pour convaincre tous les impies de toutes leurs actions d'impieeté.* Le Grec (d) : *Tous les impies d'entre eux, de toutes les impiètez.* Mais ce mot *d'entre eux*, est omis par le Syriaque, par le Manuscrit Alexandrin, & par plusieurs autres Exemplaires Grecs. En effet il n'y a aucun d'entre ces Hérétiques qui ne soit impie, & qui n'ait proféré contre le Seigneur des paroles injurieuses. On peut voir le ÿ. 8. L'on appelle ici ces blasphèmes, *paroles dures* : *De omnibus duris qua locuti sunt* (e) ; paroles dures à entendre, injurieuses à Dieu, qui choquent les oreilles pieuses, qu'on ne peut entendre sans fremir. Les Gnostiques, les Simoniens, & les Nicolaites proféroient mille choses que les Fidèles ne pouvoient écouter sans horreur ; par exemple, ce qu'ils disoient contre l'Incarnation & contre la Divinité de JESUS-CHRIST ;

(a) Εὐ μυριάσιν ἁγίαις αὐτῷ. *Alii plures : ἁγίαις μυριάσιν αὐτῷ. Alii : Μυριάσιν ἁγίων Ἀγγέλων αὐτῷ. Ita Steph. 12. Covel. 2. Syr. Arab. Copt. Anth. ad Novatian. Inter opera Cyprian.*

(b) Hebr. XII. 22.

(c) Matth. XVI. 27. xxv. 31. Marc. VIII. 38. Luc. IX. 26. Joan. XVII. 5. Zach. XIV. 5.

Hebr. XII. 22. Apoc. V. 11. XVII. XVIII. 14. & seq. 1. Theosal. III. 13.

(d) Πάντας τῶς ἀσεβῆς αὐτῶν. *Alii plures omittunt αὐτῶν.*

(e) Καὶ ὅτι πάντων τῶν σκληρῶν. *Plures addunt λόγων. Steph. 1. 12. Colb. 7. Covel. 2. 4. Genev. V. sen. Syr. Arab.*

16. *Hi sunt murmuratores querulosi, secundum desideria sua ambulantes, & os eorum loquitur superba, mirantes personas quasius causa.*

56. Ce sont des murmureurs ; qui se plaignent sans cesse ; qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de faste & de vanité, & qui se rendent admirateurs des personnes, selon qu'il est utile pour leurs intérêts.

COMMENTAIRE.

ce qu'ils soutenoient sur la création du monde, produit, selon eux, par des Puissances ennemies de Dieu. Enfin qui pouvoit seulement ouïr, ou lire les abominations de leurs assemblées, les impudicitez monstrueuses qui étoient non seulement souffertes, mais autorisées & louées parmi eux ?

Dans l'Écriture on appelle *paroles dures*, celles qui marquent de l'indignation ; comme ce que Joseph dit à ses freres la première fois qu'ils vinrent en Egypte (a) : *Durius loquebatur*. Ou celles qui renferment quelque contradiction, ou quelque impossibilité apparente, comme ce que JESUS-CHRIST disoit dans Capharnaüm de la nécessité de manger sa chair, & de boire son sang (b), ce qui fit dire aux assistans : *Durus est his sermo, & quis potest illum audire ?*

¶ 16. MURMURATORES, QUERULOSI. *Ce sont des murmureurs qui se plaignent sans cesse.* Et de quoi se plaignoient-ils ? De la sévérité des Loix & des Magistrats, qui ne souffroient point leurs licentieuses assemblées ; de l'exacritude & de la vigilance des Pasteurs de l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui découvroient leur infamie, qui empêchoient qu'on ne les écoutât, qu'on ne les reçût même dans sa maison, qu'on ne les saluât (c), qu'on n'eût commerce avec eux. Enfin ils se plaignoient continuellement de la réception, ou de la chère qu'on leur faisoit, & n'étoient jamais contents ni de leurs hôtes, ni de ceux qui ne les recevoient pas.

OS EORUM LOQUITUR SUPERBA. *Dont les discours sont pleins de faste & de vanité.* Ils vantoient continuellement la capacité de leurs Docteurs, leurs lumières en fait de Religion (d) : *Omnes tument, omnes scientiam pollicentur*, dit Tertullien (e). Ils parloient avec emphase & avec complaisance de leurs systèmes, des divers principes, des vertus supérieures au Créateur de l'Univers, de la manière dont JESUS-CHRIST avoit paru dans le monde seulement en apparence ; des mystères d'ini-

(a) Genes. XLIII. 7. 30.

(b) Joan. VI. 60. 61.

(c) 2. Joan. 7. 10.

(d) Iren. lib. 1. cap. 9. *Perfectos seipfos va-*

cant, quasi nemo possit exaquari magnitudini agnitionis ipsorum, quasi Paulum, aut Petrum dicas, vel alterum quemdam Apostolorum, &c.

(e) Tertull. de Prescript. cap. 41.

17. Vos autem, charissimi, memores estote verborum, quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi;

18. Qui dicebant vobis, quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.

17. Mais pour vous, mes bien-amez, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur J E S U S-CHRIST;

18. Qui vous disoient : Qu'aux derniers tenas il y auroit des imposteurs qui suivroient leurs passions déréglées, & pleines d'impieété.

COM M E N T A I R E.

quité de leur secte, qu'ils cachotent sous des termes enveloppez. En un mot, leurs discours pleins d'orgueil & d'insolence, peuvent marquer la hauteur avec laquelle Simon parloit de soi-même, s'appellant la grande vertu de Dieu, la parole de Dieu, la beauté de Dieu, le Paraclet, le Tout-puissant, le seul vrai Dieu (a).

MIRANTES PERSONAS QUÆSTUS CAUSA. *Ils se rendent les admirateurs des personnes selon qu'il est utile pour leur intérêt.* Admirer les personnes, dans le style des Hébreux, est ou les louer d'une manière basse & adulateur; ou les admirer véritablement; ou les favoriser contre la justice (b). Il est dit dans Daniel (c), qu'Antiochus Epiphane dira contre le Très-Haut des choses admirables; c'est-à-dire, des choses insolentes, selon les Septante. Ici admirer les personnes par intérêt, signifie les flatter, sans se mettre en peine de blesser la vérité, pourvu qu'on y trouve son compte.

¶ 17. MEMORES ESTOTE VERBORUM QUÆ PRÆDICTA SUNT AB APOSTOLIS. *Souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur: Par S. Pierre, dans sa seconde Epître (d), où il dit: Qu'à la fin des tems des séducteurs viendront avec artifice, qui ne se conduiront que par leurs passions, & qui diront: Où est le tems de la promesse? Où est son avènement? Et par S. Paul à Timothée (e): Or l'Esprit déclare ouvertement que dans la suite des tems, il y aura des hommes qui s'écarteront de la Foi, en s'attachant aux esprits d'erreur, & à la science des démons, par l'artifice de certains Docteurs, qui auront la conscience cautérisée, &c. Et ailleurs (f): Il y aura des hommes amateurs d'eux-mêmes, avides de biens, hautains, orgueilleux, médisans, ... ennemis de la paix, calomnieurs, dissolus, &c.*

¶ 18. ILLUSORES, SECUNDUM DESIDERIA SUA AMBU.

(a) Vide Hieronym. in Matth. XXIV.
 (b) Levit. XIX. 15. Οὐ θαυμάσιος ὁδοῦ σου θυγάτηρ. Vide 70. in Dent. X. 17. Prov. XXVIII. 5.

(c) Dan. XI. 36. דבר נפלאות
 (d) 2. Petr. III. 2. 3.
 (e) 1. Timot. IV. 1. 2.
 (f) 2. Timot. III. 2. 3. 4.

21. *Vosmetipsos in dilectione Dei servate, expectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam aeternam.*

21. Conservez-vous en l'amour de Dieu ; attendant la miséricorde de notre Seigneur JESUS-CHRIST, pour obtenir la vie éternelle.

22. *Et hos quidem arguite judicatos :*

22. Reprenez les uns après les avoir vaincus ;

C O M M E N T A I R E.

VESTRE FIDEI. Vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre foi. S. Jude quitte les ennemis de la vérité qu'il a combattus jusqu'ici, & commence à exhorter les Fidèles à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçue des Apôtres, & à bâtir sur ce solide fondement l'édifice de leur perfection, de leur salut. Il veut qu'ils prient par le Saint Esprit, qui forme dans nos cœurs des prières vives, arden-tes, & efficaces (a) ; qui nous fait connoître par sa lumière ce que nous devons demander, & qui nous inspire l'ardeur sainte avec laquelle nous devons prier pour obtenir l'effet de nos demandes. Dans les commencemens de l'Eglise, entre les autres dons surnaturels du Saint Esprit, étoit aussi celui des prières publiques, & solennels, que prononçoit dans l'assemblée ou l'Evêque, ou avec sa permission, celui à qui Dieu avoit donné ce don. De ces prières prononcées d'abord par des personnes inspirées, sont venues les Liturgies (b), & les formules de prières usitées dans l'Eglise, dont la plupart remontent jusqu'aux tems apostoliques.

ÿ. 21. **VOSMETIPROS IN DILECTIONE DEI SERVATE.** Conservez-vous en l'amour de Dieu. Conservez chèrement dans vos cœurs la charité envers Dieu ; entretenez ce feu divin par la foi, par la prière, & par la pratique de la vertu. Ou bien : Conservez-vous dans l'amour que Dieu a pour vous ; demeurez dans son Eglise, dans son ordre, & sous sa dépendance, afin que vous viviez dans l'attente de sa miséricorde, & que vous obteniez enfin la vie éternelle : *Expectantes misericordiam Domini in vitam aeternam.*

ÿ. 22. **ET HOS QUIDEM ARGUITE JUDICATOS.** Reprenez les uns, après les avoir convaincus ; sauvez les autres, en les tirant comme du feu. Si quelqu'un de vos freres tombe dans quelque faute, faites-lui premièrement connoître son péché ; après cela, reprenez-le, & le corrigez. Si quelqu'autre chancelé dans la foi, & prête l'oreille aux nouveautez dont j'ai parlé, tirez-le comme du milieu du feu ; ne vous donnez point de repos que vous ne l'ayez arraché du danger où il est de se perdre.

(a) Rom. VIII. 20. Spiritus adjuvat infirmitatem nostram, nam quid oremus, sicut oportet, nescimus, sed ipse spiritus postulat pro no-

bis gemitibus inenarrabilibus.

(b) Vide Chrysof. ad 1. Cor. XIV. 26. & Hamm. hic.

23. Illos verò salvate , de igne rapientes. Aliis autem miseremini in timore : odientes & eam , quæ carnalis est , maculatam tunicam.

23. Sauvez les autres , en les retirant *comme* du feu : ayez compassion des autres en craignant pour vous-mêmes ; & haïssez comme un vêtement souillé , tout ce qui tient de la corruption de la chair.

· C O M M E N T A I R E .

Le Grec se peut traduire un peu autrement (a) : *Ayez pitié des uns ; usant un peu de discernement , & de discrétion , pour les ramener avec douceur , s'ils sont simplement tombez par foiblesse , ou si vous les voyez dans la disposition de se laisser séduire : mais sauvez les autres avec crainte , avec ardeur , avec empressement ; retirez-les comme d'une incendie. Il distingue ici deux sortes de personnes , dont les unes sont dans un danger , mais plus éloigné ; & les autres dans un danger plus prochain ; & , pour ainsi dire , déjà au milieu du feu. Quelques exemplaires Grecs (b) portent : *Ayez pitié des uns , après les avoir jugés , ou convaincus , ou même condamnés. Faites en sorte qu'ils reconnoissent leurs fautes , & traitez - les avec douceur , & avec miséricorde.**

ψ. 23. ALIIS AUTEM MISEREMINI IN TIMORE; ODIENTES ET EAM, QUÆ CARNALIS EST, MACULATAM TUNICAM. *Ayez pitié des autres , en craignant pour vous-mêmes ; haïssez comme un vêtement souillé , tout ce qui tient de la corruption de la chair. A la lettre : Haïssez même ce vêtement souillé , qui est tout charnel. Le Grec (c) imprimé ne lit point en cet endroit ces paroles : Aliis autem miseremini in timore. Mais elles se lisent dans plusieurs anciens Manuscrits , & dans les Versions Orientales. D'autres lisent : *reprenez ceux là avec crainte , ayant même horreur de la robe souillée par la chair. Ces derniers mots paroissent énigmatiques ; il fait allusion à ce qui est dit dans la Loi (d) , des habits souillés par la lèpre , ou par d'autres impuretez , ou pollutions , lesquelles se devoient purifier par le bain , non-seulement du corps , mais aussi de l'habit. Ayez horreur de la doctrine des hérétiques ; fuyez leur compagnie ; évitez , s'il est possible , jusqu'à leur ombre , jusqu'à leurs habits. Tout ce qui est à eux , est contagieux & corrompu. Ou bien : Ayez pitié de vos freres , qui sont tombez dans quelque faute : craignez d'y**

(a) Καὶ ἐς αὐτὸ ἐλθεῖτε διακρινόμενοι , ἐς τὸ ὄφρα σωθῆτε , ἐκ τῆς πυρρῆς ἀρρωστίας.

(b) Ὅπως μὲν ἐλθεῖτε διακρινόμενοι. Ita Steph. d. 1. 1. Alex. Lin. Barb. 1. Petit. 3. Covel. 4. Genev. Vulg.

(c) Μισῶντες καὶ τὸ κατὰ τὴν σαρκὸς ἐσωπιωμένον χιτῶνα. Quidam addunt ante hac verba ,

quæ sequuntur ; ἐς τὸ ἐλθεῖτε ὡς φῶς. μὲν-τες , &c. Ita Steph. d. 1. Alex. Lin. Genev. Cov. 4. Barb. 2. Petit. 3. Coph. Vulg. Syr. Eth. Alii verò , Ὅπως τὸ ἐλθεῖτε ὡς φῶς. Vide Mill. hic.

(d) Levit. XIII. 47. 48. &c.

24. *Ei autem, qui potens est vos con-*
servare sine peccato, & constituere ante
conspicuum gloria sua immaculatos in
exultatione in adventu Domini nostri
Jesu Christi,

24. A celui qui est puissant, pour vous
 conserver sans péché, pour vous faire com-
 paroître devant le trône de sa gloire purs, &
 sans tâche, & dans un ravissement de joye, à
 l'avènement de notre Seigneur J E S U S
 C H R I S T.

C O M M E N T A I R E.

tomber vous-mêmes. Evitez le crime, & le désordre des passions : fuyez même ce qui peut souiller vos habits. Les Hébreux convertis, à qui saint Jude écrit, étoient zélés observateurs de la Loi, & des cérémonies. Mais ils savoient fort bien que toutes les souillures extérieures étoient symboliques.

ÿ. 24. *EI AUTEM QUI POTENS EST VOS CONSERVARE* (a). *A celui qui est puissant, pour vous conserver sans péché, &c.* Il finit en rendant gloire à Dieu, qui seul peut nous conserver purs & sans tâche, & nous conduire à la béatitude, par le secours de sa grace, & par sa protection toute-puissante. Car sans Dieu, qu'est-ce que l'homme, sinon un guide qui se conduit lui-même dans le précipice (b) ? *Quid enim sum ego mihi sine te, nisi dux in praeceps ?* Que peut-il, abandonné à lui-même, sinon se blesser, quand il veut entreprendre de se guérir, sans le secours du souverain Médecin ? *In vulnera vulnere surgit* (c). Celui qui prétend être sans péché, est un insensé, ou un superbe, dit saint Cyprien (d) : *Quisquis se inculpatum dixerit, aut superbus, aut stultus est.* Avouons donc, ce qu'on ne peut nier sans une impiété insupportable, que sans la grace de Dieu, l'homme ne peut vivre sans péché, dit saint Augustin (e) : *Hoc confiteatur quod impietate sceleratissima negatur, sine gratia Dei hominem sine peccato esse non posse.*

ANTE CONSPICUUM GLORIÆ SUÆ IN ADVENTU DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. Pour nous faire paroître devant le trône de sa gloire purs & sans tâche, à l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ. Ces derniers mots, *in adventu, &c.* ne sont ni dans le Grec, ni dans le Syriaque, ni dans l'Arabe ; Bède ne les a point lûs, & ils manquent même dans quelques exemplaires Latins. On les a pris de la première aux Thessaloniens, III. 13. JESUS-CHRIST seul par sa grace peut nous présenter purs & sans tâche, devant le trône de son Pere, dans la gloire céleste. C'est-là notre foi, & notre espérance.

(a) τὸς ὃ δυνατὸς φυλάξαι ὑμᾶς. *Alii :*
 φυλάξαι ὑμᾶς. *Ita Steph. d. 1. 10. Lit.*
Cov. 2. 3. 4. Alii.

(b) *August. lib. 4. Confess. cap. 1.*

(c) *Prosper. Carm. de Ingratis.*
 (d) *Cyprian. de Opere & Eleemosyna.*
 (e) *August. de Nat. & Gratia, cap. 10. Vide*
Concil. Trident. sess. 6. can. 23.

Soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria & magnificentia, imperium & potestas ante omne saculum, & nunc, & in omnia sacula saculorum. Amen.

25. A Dieu seul notre Sauveur, par notre Seigneur JESUS-CHRIST, gloire & magnificence, empire & force, avant tous les siècles, & maintenant, & dans tous les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE.

¶. 25. SOLI DEO SALVATORI NOSTRO, PER JESUM CHRISTUM.... GLORIA, &c. *A Dieu seul notre Sauveur, par notre Seigneur Jesus-Christ, gloire & magnificence.* Le Grec lit (a) : *Au seul Dieu sage notre Sauveur.* Et il omet, *par notre Seigneur Jesus-Christ.* Le nom de *Sauveur* est donné dans quelques endroits des Epîtres de Saint Paul (b), à Dieu le Pere; & on y trouve des formules de louanges pareilles à celles-ci (c). Que toutes les créatures rendent gloire à Dieu, & reconnoissent son domaine, & sa puissance infinie, qu'elles louent celui qui *subsiste de toute éternité* (d), & qui subsistera dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(a) Μόνω σοφῶ Θεῷ. *Deest σοφῶ, in plerisque Mss. Alex. Copht. Arab. Ethiop. Quam plurimi Codd. addunt: Δια ἰησοῦ χριστοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν. Ut Vulg. Alex. Syr. Alia version. Oriental. ex Rom. xvi. 27.*

(b) 1. *Timoth. iv. 10. Tit. I. 3. III. 4.*

(c) *Rom. xvi. 27. & 1. Timoth. I. 17.*

(d) Ces paroles ne sont point dans le Grec imprimé; mais on les trouve dans plusieurs Manuscrits; *Περί πάντος αἰῶνος. Steph. d. 1. Alex. Lin. Colb. 7. Petit. 3. Cov. 2. 3. 4. Genev. Copht.*

Fin de l'Épître de S. Jude.



PREFACE